

**DR  
APPEL A  
MANIFESTATION  
D'INTERET**

*PROJET BREATH*

*Allocations doctorales à  
l'interface SHS-Santé*

ua

U 

ua

UA

A

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PROJET BREATH

## Allocations doctorales à l'interface SHS / Santé

*BREATH est un programme doctoral innovant qui permettra à 20 jeunes chercheurs internationaux prometteurs de réaliser leur thèse de doctorat soit à l'Université d'Angers, Nantes Université ou Le Mans Université.*

### Présentation du projet

Le projet européen BREATH « **BR**inging **hEALTH** and Social Sciences to a new level through interdisciplinary doctoral program » a pour objectif de recruter **20 doctorants à l'interface entre la santé et les sciences humaines et sociales**. Ces 20 doctorants seront répartis en 2 cohortes : 10 qui débiteront leur doctorat à la rentrée 2025 et 10 autres à la rentrée 2026.

Les doctorants pourront être embauchés par l'une des trois universités ligériennes : Nantes Université, l'Université d'Angers ou Le Mans Université. Le projet est porté par l'Université d'Angers et financé par l'Union européenne via Horizon Europe, la Région Pays de la Loire, Angers Loire Métropole, Nantes Métropole, Le Mans Métropole et les trois universités. **Les thèses ainsi que les frais d'environnement et de mobilité à l'international des doctorants seront financées en totalité par le programme.**

Les thèses seront co-encadrées par des collègues de disciplines différentes et synergisantes (**équipe de 3 co-encadrants dont au moins un devra justifier d'une expérience d'environ 5 ans d'encadrement de thèses : une personne SHS, une personne Santé et une personne non-académique et/ou international**).

BREATH proposera un programme de formation complet en anglais : formation disciplinaire, formation transversale (éthique, recherche responsable et durable, innovation, entrepreneuriat, travailler en partenariat, leadership, médiation et vulgarisation scientifique etc.). Les doctorants devront également faire **un stage/détachement de 3 mois** dans une structure non-académique et/ou international, participer à des actions de médiation scientifique, à des colloques internationaux etc.

**Par ailleurs, des formations dédiées aux directeurs et co-directeurs de thèses seront également proposées.**

### > Critères d'éligibilité des doctorants :

Le projet a pour objectif d'attirer des jeunes chercheurs internationaux prometteurs dans nos universités. Aussi les critères de sélection suivants devront être respectés :

1. Les candidats doivent disposer d'un diplôme de Master (ou être en cours d'obtention de ce diplôme) ou avoir un diplôme universitaire reconnu équivalent à un diplôme européen de Master (sanctionnant une durée de 5 ans d'études).
2. Aucun critère lié à l'âge et à la nationalité ne s'applique mais les candidats doivent respecter la « règle de mobilité » : **ils ne doivent pas avoir vécu ou suivi leurs études plus de 12 mois en France pendant les trois dernières années.**

### Sélection des sujets de recherche

**Cet appel à manifestation d'intérêt vise la remontée de sujets de thèses qui seront ensuite ouverts à candidature de jeunes chercheurs.** 40 sujets de thèses seront sélectionnés par le comité de pilotage du projet BREATH. Ces 40 sujets seront ensuite ouverts aux candidatures des doctorants en 2025 et 2026 (pour les deux cohortes).

Les sujets de thèse seront proposés dans 5 catégories

1. *Innovations, outils, technologies en matière de santé et de prévention* des maladies avec des variations par exemple sur la santé au travail (sur les lombalgies, le burnout ou le retour au travail après un arrêt maladie), des variations par catégorie de public cible (distinctions par l'âge ou le sexe ou autre). Ces thèmes porteront sur les usages et appropriations des outils (numériques par exemple), sur les questions philosophiques, éthiques et juridiques qu'ils peuvent soulever, etc. La question des objets connectés est un bon exemple du croisement des préoccupations en santé (ergonomie, bénéfiques pour le patient) et en sciences humaines (usages et régulations).

2. *Des sociétés plus inclusives et plus démocratiques*, également par âge, mais aussi dans une logique d'articulation entre soins de santé et inclusion sociale (vieillesse et handicap). Cela se traduit en termes d'autonomie (vie quotidienne), de parcours de soins, en termes de pratiques à dimension préventive et sociale (articulation entre santé scolaire et discours des parents, e-sport et territoire) et enfin en termes de soins (service de santé pour les étudiants en santé face aux déserts médicaux).

3. *Qualité de vie et écosystèmes vertueux* avec des variations en termes de comportements plus ou moins risqués (face à la maladie, face au changement global), en termes d'exposition (environnementale, aux agents infectieux, en lien avec les activités humaines comme l'agriculture par exemple ou la mobilité).

4. *Les systèmes de santé et de soins* (résilience et adaptation), qui se déclinent en termes de résilience et d'adaptation des systèmes tant sanitaires que sociaux, face aux changements environnementaux, à l'évolution économique (tourisme et saturation de l'offre de soins), au développement d'approches globales (One Health), à la prise en charge de nouvelles pathologies (éco-anxiété) et enfin à la pérennité des systèmes (protection sociale en France).

5. *Une cinquième catégorie de sujets sera laissée ouverte pour favoriser la sérendipité*. Il pourra s'agir d'un sujet émanant de nos partenaires du monde économique, ou de sujets correspondant à des approches méthodologiques ou technologiques plutôt qu'à des thèmes.

## **Critères d'éligibilité**

Deux critères seront pris en compte et seront évalués de la manière suivante :

### **1. Le profil des superviseurs :**

Critères d'éligibilité : justifier d'une expérience dans l'encadrement de recherche (doctorant/master recherche)

15 pts : Qualité et adéquation des publications du directeur de thèse (ou de son équipe) en rapport avec le sujet couvert par le doctorat. Activité de publication du directeur de thèse avec les doctorants qu'il a déjà encadrés.

15 pts : Collaborations internationales de l'équipe de recherche : conférences, co-publications, thèses en cotutelle, projets européens et/ou internationaux, projets nationaux à vocation internationale, prix ou récompenses internationaux, brevets, collaborations avec des acteurs non académiques/universités européennes/internationales/centres de recherche → capacité à insérer le doctorant dans un contexte international et/ou intersectoriel.

10 pts : La capacité de l'équipe de recherche à travailler de manière interdisciplinaire : nombre de projets (projets de recherche, contrats, publications, accueil de doctorants ou post-docs interdisciplinaires) réalisés.

5 pts : Pratique de l'équipe et du superviseur en matière de dépôt dans Open Science : nombre de publications sur HAL.

5 pts : Le statut professionnel de l'ancien doctorant de l'encadrant et de l'équipe : avenir professionnel (CDD, CDI, adéquation avec le niveau d'étude) après la fin du doctorat.

*Le statut d'une éventuelle procédure de médiation dont les conclusions sont associées à une défaillance dans l'encadrement d'un ou plusieurs doctorants pour l'encadrant (possibilité de perdre 10 pts).*

## 2. L'excellence du sujet de recherche :

L'interdisciplinarité entre les SHS et la santé (20 points) - <b>Éliminatoire si critère absent</b>	La prise en compte des questions de genre dans le projet de recherche (15 points)
L'implication du secteur non-académique et/ou de partenaires internationaux (10 points)	Le caractère innovant du sujet proposé (5 points).

Le résultat de cette sélection aboutira à une liste classée des propositions de recherche. Les 40 meilleures propositions de doctorat seront sélectionnées parmi les trois universités combinées et proposées dans les deux appels de recrutement : 20 pour l'année 1 et 20 pour l'année 2, ce qui correspond à la moitié du nombre prévu de projets de doctorat financés. Cela devrait garantir que les 20 sujets de doctorat financés seront assortis d'un candidat à la fin de la sélection. Si un sujet de doctorat ne trouve pas de candidat lors du premier appel, il peut être proposé à nouveau lors du deuxième appel.

### Calendrier

- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt : octobre 2024
- **Clôture de l'AMI : 30 novembre 2024**
- Evaluation et sélection des sujets : décembre 2024
- **Information aux candidats : janvier 2025 (au plus tard)**
- Diffusion des offres de thèses à l'échelle internationale : janvier 2025
- Fin de l'ouverture des candidatures : mars 2025
- Evaluation des candidatures en 3 étapes (éligibilité > évaluation des dossiers par des évaluateurs externes > entretiens de sélection) : de mars à juin 2025
- **Information aux lauréats : fin juin 2025**
- **Début des thèses : octobre 2025.**

Les sujets de thèses n'ayant pas trouvé de candidats lors de la sélection de la première cohorte seront réouverts et proposés à la deuxième cohorte en janvier 2026 selon un calendrier de recrutement similaire.

### Procédure

Les candidatures (proposition de sujets de thèse et équipe d'encadrement) devront être déposés sur [Amethis](#) **obligatoirement en anglais** avant le 30 novembre 2024. En cas de besoin, une aide technique pourra vous être apportée en contactant l'adresse ci-dessous.

Vous trouverez en annexe les questions du formulaire de candidature disponible sur Amethis.

Il est obligatoire d'avoir identifié 3 superviseurs dès le stade de la manifestation d'intérêt. En cas de difficultés à identifier un co-superviseur, vous pouvez demander un appui de la part des porteurs du projet en envoyant un email à cette adresse : [breath@univ-angers.fr](mailto:breath@univ-angers.fr)

### Contact :

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe du projet à l'adresse ci-dessus.

#### Trois réunions d'information sont prévues :

- Angers le 8 novembre 2024, de 10h à 12h, salle Lagon de la présidence de l'Université d'Angers.
- Nantes le 4 novembre 2024, de 10h à 12h, Maison de l'Université, en salle visio du sous-sol.
- Le Mans le 6 novembre, de 10h à 12h, à la Maison de l'Université, en salle visio du sous-sol.